

# SEMENCES DE BETTERAVES

FICHE FILIÈRE

## LES AGRICULTEURS ET LA CULTURE DES BETTERAVES

La France est le 1<sup>er</sup> pays producteur mondial de sucre de betterave devant les USA et l'Allemagne :

• **400 000 hectares** de betteraves sucrières sont cultivés en France par plus de 26 000 agriculteurs.

• Un hectare de betteraves produit 13 tonnes de sucre.

La filière sucre (agriculteurs, sucreries-distilleries et raffineries) emploie directement 44 500 personnes et génère un chiffre d'affaires de **3,17 milliards d'euros**.

La France est aussi le 1<sup>er</sup> producteur européen d'alcool.

15 000 hectares de betteraves fourragères sont cultivés en France, 40 000 hectares dans le reste de l'Europe.

## DES ENTREPRISES ET DES HOMMES

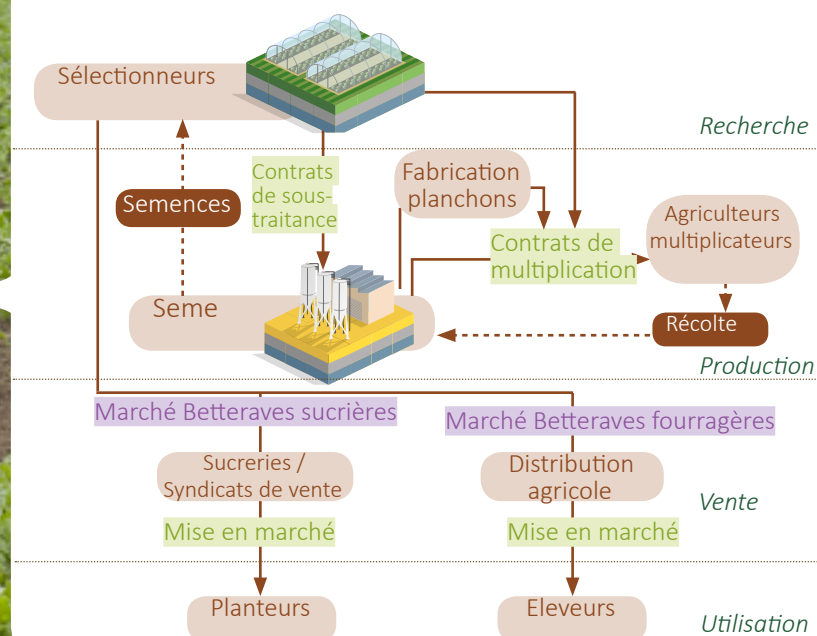
**5** entreprises de sélection soit plus de 165 équivalents temps plein

**16** entreprises de production soit près de 110 équivalents temps plein

**917** agriculteurs-multiplicateurs

**2 595** points de vente

## L'ORGANISATION DE LA FILIÈRE SEMENCES DE BETTERAVES



## RECHERCHE ET CRÉATION VARIÉTALE

En 2016, le budget recherche des entreprises de sélection de la filière betterave s'est chiffré à plus de **16 millions d'euros**.

Sont inscrites sur les listes du Catalogue français :

- ↳ **403** variétés de betterave sucrière. Entre 30 et 40 nouvelles variétés sont inscrites par an en moyenne,
- ↳ **46** variétés de betterave fourragère.

## LES ACQUIS DE LA RECHERCHE

50 % des gains de productivité sont dûs au seul progrès génétique. Pour la betterave sucrière, le sucre produit à l'hectare en 10 ans a augmenté de 50 %. Pour la betterave fourragère, avec les variétés monogermes, les teneurs en matière sèche sont passées de 8 à 15 %, soit 40 % de valeur énergétique en plus par hectare pour les animaux.

En plus de l'amélioration rapide de la productivité à l'hectare et de la monogermie, plusieurs objectifs de sélection sont poursuivis sur les betteraves : résistances aux maladies (rhizomanie, rhizoctones, nématodes) et résistance à la montée à graine, facilité de récolte (tare terre).

## LA PRODUCTION EN QUELQUES CHIFFRES

- Près de **4 300** hectares de surfaces de multiplication en betteraves <sup>1</sup> sur 27 départements, dont 129 hectares en betterave fourragère.
- Près de **85 000** quintaux en production de semences, dont près de 24 000 quintaux vendus en France <sup>1</sup>.
- **521** variétés multipliées en 2016.

<sup>1</sup> Données des 3 dernières campagnes

## VENTE - LES DONNÉES ÉCONOMIQUES CLÉS

- Chiffre d'affaires de la filière : **193 millions d'euros**<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> Données de la campagne 2015/2016

## UTILISATION - LES PRINCIPAUX DÉBOUCHÉS

- Les betteraves sucrières (blanches) sont traitées industriellement pour produire :
  - du sucre ;
  - de l'alcool ;
  - de bioéthanol ;
  - des sous-produits (mélasse et pulpe) qui sont utilisés en alimentation animale.
- Les betteraves fourragères (de différentes couleurs) sont consommées entières par les bovins, ovins, caprins...

## LES ATOUTS DES SEMENCES CERTIFIÉES

Les semences certifiées apportent certaines garanties majeures :

- Assurance pour l'agriculteur de cultiver la variété souhaitée, celle qui permettra de répondre aux attentes de ses clients industriels ou consommateurs.
- Garantie de semences en bon état, saines et aptes à germer.
- Traçabilité totale, de la production de la semence au conditionnement de la récolte de l'agriculteur.
- Respect de l'environnement : en usine, l'utilisation de produits phytosanitaires est parfaitement encadrée afin que ne soit appliquée que la bonne dose du bon produit sur la semence.
- Santé : protection de la santé de l'agriculteur, les produits phytosanitaires étant appliqués en usine avec tout le matériel nécessaire et selon des règles très strictes.
- Gain de temps pour l'agriculteur.



## ADRESSES UTILES

GNIS - Groupement national interprofessionnel des semences et plants - 44 rue du Louvre - 75001 Paris / Tél. : 01 42 33 51 12 / CONTACT : section.betteraves@gnis.fr - www.gnis.fr

UFS - Union française des semenciers - Section betteraves - 17 rue du Louvre - 75001 Paris / Tél. : 01 53 00 99 48 - CONTACT : info@ufs-asso.com - www.ufs-semenciers.org

FNAMS - Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences - 74 rue Jean-Jacques Rousseau - 75001 Paris / Tél. : 01 44 82 73 33 / CONTACT : fnams.paris@fnams.fr - www.fnams.fr

CGB - Confédération Générale des Planteurs de Betteraves - 43-45 rue de Naples - 75008 Paris / Tél. : 01 44 69 39 00 / CONTACT : contact@cgb-france.fr - www.cgb-france.fr

SNPAA - Syndicat National des Producteurs d'Alcool Agricole - 23 av. d'Iéna - 75783 Paris cedex 16 / Tél. : 01 44 70 00 15 / CONTACT : contact@snpaa.fr - www.alcool-bioethanol.net

SNFS - Syndicat National des Fabricants de Sucre - 23 av. d'Iéna - 75783 Paris cedex 16 / Tél. : 01 49 52 66 66 / CONTACT : siege@snfs.fr - www.snfs.fr

ITB - Institut Technique de la Betterave - 45 rue de Naples - 75008 Paris / Tél. : 01 42 93 13 38 / CONTACT : itb@itbfr.org - www.itbfr.org

ADBFM - Association pour le Développement de la Betterave Fourragère Monogerme - 7 rue Coq Héron - 75001 Paris Tél. : 01 42 33 76 64 / CONTACT : info@betterave-fourragere.org - www.betterave-fourragere.org

CEDUS - Centre d'Études et de Documentation du Sucre - 23 av. d'Iéna - 75116 Paris / Tél. : 01 44 05 39 99 / CONTACT : cedus@cedus.fr - www.lesucre.com